



Section des Pyrénées-Atlantiques

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 **au CTL du 3 octobre 2013**

Monsieur le Président,

Le Syndicat National FO-DGFIP n'a pas participé au Comité Technique de Réseau du 18 juillet dernier consacré à la démarche stratégique si chère à M. BEZARD.

Et cela, car le projet transmis aux organisations syndicales pour cette seconde session n'avait fait l'objet d'aucune modification après un premier vote unanime CONTRE lors du CTR du 9 juillet 2013.

D'autant que le directeur général n'a pas attendu la fin de la procédure de recueil des avis pour diffuser le document intitulé « Une stratégie de confiance », dans une version qui n'est d'ailleurs pas tout à fait identique à celle adressée aux représentants des personnels au Comité Technique de Réseau.

Nous ne reviendrons pas sur le « tchat bézardo-stratégique » mis en place début juillet.

Cela participe toujours du contournement non pas uniquement des organisations syndicales, mais bien des représentants des personnels puisque, dans les instances statutaires, il n'est apporté aucune réponse aux questions posées pendant qu'un pseudo-dialogue direct avec les agents est favorisé.

Reste, comme d'habitude, à évaluer la part de provocation imputable au comportement de M. BEZARD.

Le dialogue social est un long combat et nous ne sommes pas au bout des dérives puisque la démarche stratégique prévoit une grande conférence sur le dialogue social.

Par ailleurs, le 11 juillet dernier, la Cour des Comptes a rendu son rapport sur l'organisation territoriale de l'Etat où elle cite largement la DGFIP.

Comme par hasard, ses recommandations recourent parfaitement la version 0 de la démarche stratégique.

Dès lors, on ne sait plus si c'est Bruno Migaud ou Didier Bézard qui a élaboré la démarche stratégique, mais en attendant le réseau des postes comptables et les services peuvent s'attendre au pire.

Vous comprendrez donc que notre Syndicat reste fermement opposé à cette stratégie d'étranglement des services.

Stratégie d'étranglement qui va encore être amplifiée par l'annonce au Comité Technique de Réseau de ce 1^{er} octobre de la suppression de 1 988 emplois à la DGFIP en 2014, soit 9 116 emplois en 4 ans.

Cette annonce, qui s'inscrit dans le cadre de la présentation du projet de Loi de Finances pour l'année 2014, montre la volonté des ministres de Bercy d'afficher les missions économiques et fiscales comme non prioritaires dans l'action gouvernementale, en totale contradiction avec les discours entendus tout au long de cette année sur la nécessaire lutte contre toutes les fraudes.

Les crédits de fonctionnement seront eux amputés de 50 millions d'euros au niveau ministériel, alors que dès cette année de nombreuses directions se trouvent en graves difficultés financières. Ces amputations budgétaires successives engendrent des mesures restrictives sur les moyens de contrôle, des retards sur les paiements aux fournisseurs et des retards de remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents.

Monsieur le Président, sur ce dernier point, quelle est la situation à la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques ?

Sommes-nous en cessation de paiement ?

Et qu'en est-il des éventuelles rallonges pouvant émaner de la direction générale ou de la délégation interrégionale ?

Alors que tous les acteurs de prévention font le constat d'une souffrance au travail qui s'installe durablement, il va sans dire que ces nouvelles suppressions d'emplois et ces restrictions supplémentaires de moyens de fonctionnement ne feront qu'aggraver encore les conditions de travail des agents et la qualité du service rendu à l'utilisateur.

En témoignage, à la DDFIP de Pau, la proposition de maintien de l'ouverture de la caisse seulement 2 demi-journées par semaine ou encore la continuation de la réduction des horaires d'ouverture au public dans les Trésoreries (aujourd'hui Saint-Palais).

Dans le même temps, le projet de Loi de Finances 2014 entérine le gel de la valeur du point d'indice pour la 4^{ème} année consécutive, l'augmentation des cotisations retraites, la suppression de la déductibilité des frais de scolarité et l'abaissement du quotient familial.

Autant de mesures qui viendront amputer à nouveau le pouvoir d'achat des agents.

Une double peine qui se traduit en quelque sorte par un « **travailler plus pour gagner moins** » !

FO-DGFIP 64 ne peut cautionner et condamne même fermement ces choix et continuera à s'opposer à cette politique d'austérité imposée par nos gouvernants.

